

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 29 mars 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/03/2024

Présents : 14

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 5

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR

Votants: 19

Pour: 19

Contre: 0

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS, Mariette COMBES par Pierre MATHIEU, Jean-Louis LAFAURIE par Jean-Luc FALIP, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS, Catherine SONZOGNI par Jean ARCAS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Christian BIES, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Agriculture : stratégie agricole du Pays Haut Languedoc et Vignobles 2024-2027

Cette délibération complète celle présentée lors du précédent comité syndical du 19 janvier 2024 (déploiement d'une action d'accompagnement des communes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet agricole communal).

Dans le cadre du contexte agricole présenté lors de la délibération du 19 janvier 2024, la nouvelle stratégie agricole du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été présenté aux partenaires et doit maintenant être validé.

Les études, temps de concertation et échanges avec nos partenaires ont permis de déterminer les enjeux, axes stratégiques et actions agricoles à travailler prioritairement sur le territoire Haut Languedoc et Vignobles :

LA STRATÉGIE AGRICOLE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES (2024 - 2027)

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Pistes d'action
1. Renouveler le monde agricole	1.1. Sensibiliser les décideurs aux enjeux agricoles locaux	1.1.a. Information des décideurs sur les enjeux agricoles locaux (via la production et la diffusion de supports d'information) 1.1.b. Développement d'un réseau d'élus référent agriculture (type élus sentinelles)
	1.2. Préserver et réinvestir le foncier agricole	1.2.a. Prise en compte des enjeux agricoles dans les documents d'urbanisme locaux et territoriaux 1.2.b. Accompagnement des communes dans leurs projets agricoles (priorité à l'installation agricole)
	1.3. Faciliter l'installation agricole	1.3.a. Création d'une base de données du foncier agricole disponible, de porteurs de projet agricole, d'exploitations agricoles à céder
	1.4. Aider les agriculteurs-cédants à transmettre leur exploitation agricole	1.4.a. Information auprès des agriculteurs sur les enjeux de la transmission d'une exploitation agricole et les

Dépôt Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Date de réception de l'AR: 02/04/2024

034-253403554-20240329-2024_29_03_14-DE

		<p>accompagnements existants</p> <p>1.4.b. Accompagnement des producteurs nourriciers en circuit de proximité en fin de carrière et relais auprès des structures compétentes</p>
	1.5. Pérenniser les activités agricoles nourricières existantes	<p>1.5.a. Diagnostic des producteurs nourriciers, leurs besoins et difficultés</p> <p>1.5.b. Accompagnement des producteurs nourriciers en difficulté et relais auprès des structures compétentes</p>
	1.6. Rendre attractif les métiers agricoles	1.6.a. Sensibilisation des enfants et adolescents aux métiers agricoles
	1.7. Développer l'agriculture vivrière	1.7.a. Accompagnement des communes dans leur projet de jardins partagés
2. Développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la santé et de l'environnement	2.1. Sensibiliser à l'impact du changement climatique sur l'agriculture et aux mesures d'adaptation	2.1.a. Événementiel pour mettre en valeur les exploitations agricoles résilientes du territoire
	2.2. Accompagner l'agriculture locale face au changement climatique	2.2.a. Organisation de temps d'information sur la plantation de haies et d'arbres dans les exploitations agricoles
		2.2.b. Pérennisation d'une offre locale de formations en agroécologie
		2.2.c. Recensement du foncier agricole irrigué ou irrigable disponible
		2.2.d. Actions d'adaptation de l'agriculture au changement climatique
		2.2.e. Participation au projet Adaptation au changement climatique du Pays Haut Languedoc et Vignobles
	2.3. Diversifier les productions agricoles	2.3.a. Recensement des filières agricoles à faible impact et leur présence sur le territoire (dont nourricières)
2.3.b. Appui à la structuration des filières agricoles à faible impact (dont nourricières)		
2.4. Développer une agriculture respectueuse de la santé et de l'environnement	<p>2.4.a. Accompagnement des communes dans le développement de l'AB (label Territoire Bio engagé, etc.)</p> <p>2.4.b. Mise en valeur des dynamiques agricoles individuelles et collectives de réduction de l'usage de pesticides</p>	
2.5. Accompagner la gestion des déchets générés et nécessaires aux exploitations agricoles	2.5.a. Soutenir le diagnostic et l'amélioration de la gestion des déchets des exploitations agricoles	
	2.5.b. Diagnostic de la gestion des biodéchets et des besoins des agriculteurs en matière organique	
3. Renforcer les circuits de proximité	3.1. Organiser la transformation des produits agricoles nourriciers	3.1.a. Accompagnement à la création d'ateliers de transformation (moulin, etc.)
		3.1.b. Diagnostic des besoins des agriculteurs pour un atelier de transformation végétal
		3.1.c. Accompagnement à la création d'un abattoir mobile de volailles
	3.2. Développer l'approvisionnement bio et local dans la restauration collective	3.2.a. Sensibilisation de la restauration collective à

	l'approvisionnement bio et local
	3.2.b. Diagnostic de l'approvisionnement bio et local de la restauration collective
	3.3.c. Accompagnement de la restauration collective pour augmenter la part de bio et local
3.3. Développer l'approvisionnement local et bio des commerces alimentaires de proximité et des marchés	3.3.a. Diffusion et animation de Cliketik
	3.3.b. Recensement des commerces locaux et marchés, de leurs besoins et difficultés
3.4. Mutualiser la livraison des produits agricoles nourriciers	3.4.a. Diffusion et animation de La Charrette
	3.4.b. Étude sur les flux de livraisons des producteurs nourriciers locaux
3.5. Valoriser l'agriculture locale	3.5.a. Préservation du patrimoine agricole (bâti agricole, semences paysannes, etc.)
	3.5.b. Promotion des productions locales (Cliketik, etc.)

Plusieurs études et temps de concertation ont été pris en compte pour définir cette stratégie agricole :

- La stratégie territoriale du Pays HLV 2022-2028
- Le PAT 2023-2027
- Les actions passées sur la thématique agricole portées par le PHLV et leur bilan (SCIC Bio Orb PPAM, aides aux communes etc.)
- Les stages menés sur le foncier et la transmission agricoles
- Une phase de concertation avec les acteurs agricoles du territoire (les AOP, CA34, la Safer, la Foncière Occitanie, Terres Vivantes, Terre de liens, Chemin cueillant, la SICA du Caroux, etc.)
- Les études et diagnostics agricoles réalisés
- La production de statistiques sur l'agriculture à l'échelle du PHLV.

Cette stratégie agricole a fait l'objet d'échanges avec les partenaires du territoire :

- Présentation de la méthode en Bureau (12 janvier 2023)
- Réunion avec le Parc naturel régional du Haut Languedoc (24 janvier 2024)
- Echanges avec les partenaires (CD34...)
- Réunion du Comité Technique (04 mars 2024)
- Réunion du Comité Pilotage (21 mars 2024).

Dès 2024, plusieurs actions de ce cadre stratégique seront donc mises en œuvre sur le territoire :

- L'accompagnement des communes dans leur projet agricole (action présentée lors du comité syndical du 19 janvier 2024 – délibération n° 2024-19-01-10 pour le renouvellement et la reconquête du monde agricole)
- L'accompagnement des communes dans leur projet de jardins partagés
- Le lancement d'une enquête auprès des maraîchers du territoire pour connaître leurs pratiques d'irrigation, les impacts potentiels du changement climatique sur leurs productions et ainsi identifier des actions et des pratiques à relayer
- La mise en œuvre d'un partenariat avec l'EPTB Orb et Libron (conseils sur la ressource en eau disponible sur chaque projet de commune accompagné par le Pays / Cartographie du foncier irrigué et irrigable autour des ASA situées sur le territoire du Pays)
- Des ateliers sur la diversification des productions à destination des acteurs du monde viticole (viticulteurs, caves coopératives, AOP, etc.)
- L'analyse de l'impact du changement climatique sur l'agriculture et les mesures d'adaptation à déployer dans le cadre de la démarche engagée par le Pays avec l'ADEME (lauréat de l'appel à projet national pour « Adapter son territoire au changement climatique »)
- Le déploiement du dispositif de « la Charrette » pour répondre aux enjeux de livraison et commercialisation des produits agricoles nourriciers (en partenariat avec le CD34).

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- valider la stratégie et les orientations qui vous sont présentées
- l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- valide la stratégie et les orientations présentées
- autorise Le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 29 mars 2024

Le Président,
Jean ARCAS

